

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 09 MARS 2015**

L'an deux mil quinze, le 9 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Laurent GOUPIL, le Maire.

**Étaient présents** : Mr GOUPIL Laurent, Mme DEROUINEAU Christine, Mr EPINEAU Jean-Luc, Mr CUREAU Gilbert, Mme PILET Florence, Mr HAMELIN Fabrice, Mr DREUX Patrice, Mme MARIS Corine, Mme PECATTE Charlotte, Mme CHEVEREAU Annette, Mr MIARD Marcel

**Étaient absents excusés** : Mr CHANTEPIE Mickaël qui donne procuration à Mr CUREAU Gilbert  
Mr CHAMBRIER Thomas  
Mr RICAUX Damien qui donne procuration à Mr GOUPIL Laurent

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

Date de convocation, d'affichage et de publication : 2 mars 2015

Date d'affichage des décisions : 18 mars 2015

Mme DEROUINEAU Christine a été élue secrétaire de séance.

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 février 2015 :**

Le compte-rendu du conseil du 23 février 2015 a été adopté à l'unanimité des présents.

**1<sup>er</sup> OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : ENVELOPPE IAT**

La secrétaire de mairie quitte la salle du conseil pour ce point.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la proposition de l'enveloppe IAT pour la durée de son mandat et sa répartition par filière d'emploi. Il ajoute que cette 'enveloppe n'est pas entièrement distribuée à l'heure actuelle. Il précise que le montant de cette enveloppe est la même depuis 2013.

Les membres du Conseil Municipal demandent des informations sur le détail de l'IAT et de son fonctionnement. Le Maire explique que le Conseil Municipal vote une enveloppe qui est ensuite distribuée selon un taux que le Maire fixe par agent à partir d'une base liée au grade de chaque agent. Un agent ne peut pas percevoir plus de 8 fois la base de son IAT, aujourd'hui, le taux le plus élevé est de 3.50.

Mme DEROUINEAU Christine sort de la salle du conseil et ne prend donc pas part au vote.

Cadre d'emploi	Nombre d'agents	Enveloppe par filière
Cadre Emploi Filière Administrative	2	2 800,00
Cadre Emploi Filière Technique	4	4 500,00
Cadre Emploi Filière Social	1	1 200,00
<b>TOTAL ENVELOPPE</b>	<b>7</b>	<b>8 500,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants présents et représentés (12 POUR) fixe l'enveloppe IAT à 8 500 € avec la répartition comme ci-dessus

**2<sup>ème</sup> OBJET : COMPTES DE GESTION : COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET EAU**

➤ **Compte de Gestion de la Commune**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de la Commune de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion de la Commune dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion de la Commune dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part à l'unanimité des présents et représentés.

➤ **Compte de Gestion du Service de l'Assainissement**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif du service assainissement de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion du service assainissement dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion du service assainissement dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part à l'unanimité des présents et représentés.

➤ **Compte de Gestion du Service de l'Eau**

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif du service eau de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion du service eau dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion du service eau dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part à l'unanimité des présents et représentés.

**3<sup>ème</sup> OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS : COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET EAU**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il va présenter les comptes administratifs de la commune, de l'assainissement et de l'eau et qu'il se retirera de la Salle du Conseil au moment du vote. C'est Mme DEROUINEAU Christine, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge des Finances qui fera procéder au vote.

Monsieur le Maire précise que le vote des comptes administratifs se fait par chapitre mais qu'il les présente par article comme dans le document détaillé remis à chaque membre du Conseil Municipal avec la convocation.

➤ **Compte Administratif de la Commune**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
011	Charges à caractère général	95 634,40
014	FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) + Dégrèvement Jeunes Agriculteurs	37 785,00
012	Charges de Personnel	165 935,51
042	Opérations d'ordres	2 462,00
65	Autres Charges de gestion courante	34 915,33
66	Charges financières	28 490,68
67	Charges exceptionnelles	1 515,40
<b>TOTAL</b>		<b>366 738,32</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
002	Excédent reporté	21 132,15
013	Atténuation de charges	350,37
70	Produits de services	49 153,57
73	Impôts	194 400,00
74	Dotations	218 372,05
75	Autres produits de gestion	11 756,04
77	Produits exceptionnels	1 027,19
<b>TOTAL</b>		<b>496 191,37</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
001	Déficit reporté	19 497,38
16	Emprunt	37 391,07
20	Immobilisations incorporelles	2 484,00
21	Immobilisations corporelles	8 748,26
23	Immobilisations en cours	9 825,72
040	Opérations d'ordres	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>77 946,43</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
10	Dotations, Fonds divers	79 999,40
13	Subventions	6 521,86
16	Emprunt et dépôts & cautionnement	0,00
040	Opérations d'ordres	2 462,00
<b>TOTAL</b>		<b>88 983,26</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte le compte administratif de la commune pour l'année 2014.

➤ **Compte Administratif du Service Assainissement**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
011	Charges à caractère général	8 744,07
012	Charges de Personnel	0,00
023	Virement de la section de Fonctionnement à l'investissement	

042	Opérations d'ordres	17 365,90
65	Autres Charges de gestion courante	1,76
66	Charges financières	5 698,27
67	Charges exceptionnelles	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>31 810,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
002	Excédent reporté	12 987,75
70	Produits de services	34 093,33
75	Autres produits de gestion	40,05
77	Produits exceptionnels	9 264,74
<b>TOTAL</b>		<b>56 385,87</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
001	Déficit reporté	
13	Subventions	9 225,51
16	Emprunt	8 642,82
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>17 868,33</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
001	Excédent reporté	18 080,95
10	Dotations, Fonds divers	0,00
16	Emprunt et dépôts & cautionnement	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordres	17 365,90
<b>TOTAL</b>		<b>35 446,85</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte le compte administratif du Service Assainissement pour l'année 2014.

➤ **Compte Administratif du Service Eau**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
011	Charges à caractère général	11 747,27
012	Charges de Personnel	10 000,00
042	Opérations d'ordres	17 150,27
65	Autres Charges de gestion courante	20 533,83
66	Charges financières	3 916,39
67	Charges exceptionnelles	143,52
<b>TOTAL</b>		<b>63 491,28</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
002	Excédent reporté	22 136,61
70	Produits de services	72 212,73
75	Autres produits de gestion	72,54
77	Produits exceptionnels	7 982,41
<b>TOTAL</b>		<b>102 404,29</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	CA 2014
001	Déficit reporté	1 719,71
13	Subventions	7 980,46

16	Emprunt	5 565,21
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>15 265,38</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>CA 2014</b>
001	Excédent reporté	
10	Dotations, Fonds divers	2 000,00
16	Emprunt et dépôts & cautionnement	0,00
040	Opérations d'ordres	17 150,27
<b>TOTAL</b>		<b>19 150,27</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte le compte administratif du Service Eau pour l'année 2014.

#### **4<sup>ème</sup> OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2014 : COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET EAU**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal les affectations de résultat comme suit :

##### **➤ Affectation du Résultat 2014 de la Commune**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
RECETTES	475 059,22
DEPENSES	366 738,32
RESULTAT	108 320,90
REPORT 2013	21 132,15
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>129 453,05</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
RECETTES	88 983,26
DEPENSES	58 449,05
RESULTAT	30 534,21
REPORT DEFICIT 2013	-19 497,38
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>11 036,83</b>

1068 - Versement à la section d'investissement	68 000,00
002 - Excédent antérieur reporté en fonctionnement	61 453,05
001 - Excédent antérieur reporté en investissement	11 036,83

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2014 comme ci-dessus pour la Commune.

##### **➤ Affectation du Résultat 2014 du Service Assainissement**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
RECETTES	43 398,12
DEPENSES	31 810,00
RESULTAT	11 588,12
REPORT EXCEDENT 2013	12 987,75
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>24 575,87</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>	
RECETTES	17 365,90
DEPENSES	17 868,33
RESULTAT	-502,43
REPORT EXCEDENT 2013	18 080,95
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>17 578,52</b>

1068 - Versement à la section d'investissement	0,00
002 - Excédent antérieur reporté en fonctionnement	24 575,87
001 - Excédent antérieur reporté en investissement	17 578,52

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2014 comme ci-dessus pour le service Assainissement.

➤ **Affectation du Résultat 2014 du Service Eau**

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	80 267,68
DEPENSES	63 491,28
RESULTAT	16 776,40
REPORT EXCEDENT 2013	22 136,61
<b>RESULTAT 2014</b>	<b>38 913,01</b>

INVESTISSEMENT	
RECETTES	19 150,27
DEPENSES	13 545,67
RESULTAT	5 604,60
DEFICIT 2013	-1 719,71
<b>EXCEDENT 2014</b>	<b>3 884,89</b>

1068 - Versement à la section d'investissement	0,00
002 - Excédent antérieur reporté en fonctionnement	38 913,01
001 - Excédent antérieur reporté en investissement	3 884,89

Monsieur le Maire précise pour le service d'eau que l'affectation des résultats se fera sur le budget de la commune étant donné de la disparition de ce budget suite à l'adhésion de la Commune au SAEF de Dollon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2014 comme ci-dessus pour le Service d'eau au profit du Budget 2015 de la Commune.

**5<sup>ème</sup> OBJET : BUDGETS PRIMITIFS : COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire précise que le vote des Budgets Primitifs se fait par chapitre mais qu'il les présente par article comme dans le document détaillé remis à chaque membre du Conseil Municipal avec la convocation.

➤ **Budget Primitif de la Commune**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CHAPITRE	INTITULE	BP 2015
011	Charges à caractère général	169 130,00
014	FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) + Dégrèvement Jeunes Agriculteurs	38 277,00
012	Charges de Personnel	184 900,00
022	Dépenses imprévues	29 000,00
023	Virement de la section de Fonctionnement à l'investissement	38 500,00
042	Opérations d'ordres	2 462,00
65	Autres Charges de gestion courante	34 777,00
66	Charges financières	27 400,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00
<b>TOTAL</b>		<b>525 946,00</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CHAPITRE	INTITULE	BP 2015
002	Excédent reporté Commune	61 453,05
002	Excédent reporté Eau	38 913,01
013	Atténuation de charges	0,00
70	Produits de services	47 300,00
73	Impôts	182 756,00
74	Dotations	187 405,00
75	Autres produits de gestion	7 600,00
77	Produits exceptionnels	518,94
<b>TOTAL</b>		<b>525 946,00</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		

CHAPITRE	INTITULE	BP 2015
001	Déficit reporté	0,00
16	Emprunt	39 000,00
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	45 600,00
23	Immobilisations en cours	54 125,00
020	Dépenses imprévues	7 800,00
040	Opérations d'ordres	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>150 525,00</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	BP 2015
001	Excédent reporté Commune	11 035,83
001	Excédent reporté Eau	3 884,89
10	Dotations, Fonds divers	75 361,28
13	Subventions	18 781,00
16	Emprunt et dépôts & cautionnement	500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	38 500,00
040	Opérations d'ordres	2 462,00
<b>TOTAL</b>		<b>150 525,00</b>

Monsieur le Maire précise quelques points aux membres du Conseil Municipal :

- Redevance Agence de l'Eau de 2014 non versé suite à un problème informatique à l'Agence de l'eau et prévoir le versement de la redevance récoltée sur 2014 à verser en 2015. Ces deux versements seront effectués en 2015 sur le budget de la Commune avec l'excédent de résultat de fonctionnement 2014 du service d'eau.
- Prévision d'un emploi en contrat aidé sous la forme d'un emploi avenir qui peut permettre une présence sur toute l'année pour un coût moins élevé qu'un saisonnier.
- Recettes des locations immeubles : un logement est actuellement vacant et en rénovation. Il a été décidé de ne pas le prendre en compte sur 2015. Toutefois, il sera reproposé à la location dès avril 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, approuve le budget primitif 2015 pour la commune : équilibré à 525 946 € en fonctionnement et à 150 525 € en investissement.

➤ **Budget Primitif du Service Assainissement**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	BP 2015
011	Charges à caractère général	16 997,00
012	Charges de Personnel	10 000,00
023	Virement de la section de Fonctionnement à l'investissement	13 999,00
042	Opérations d'ordres	19 305,48
65	Autres Charges de gestion courante	300,00
66	Charges financières	5 800,52
67	Charges exceptionnelles	200,00
<b>TOTAL</b>		<b>66 602,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	BP 2015
002	Excédent reporté	24 575,87
70	Produits de services	32 800,13
75	Autres produits de gestion	0,00
77	Produits exceptionnels	9 226,00
<b>TOTAL</b>		<b>66 602,00</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>		
CHAPITRE	INTITULE	BP 2015
001	Déficit reporté	

13	Subventions	9 226,00
16	Emprunt	9 000,00
23	Immobilisations en cours	32 657,00
<b>TOTAL</b>		<b>50 883,00</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>		
<b>CHAPITRE</b>	<b>INTITULE</b>	<b>BP 2015</b>
001	Excédent reporté	17 578,52
10	Dotations, Fonds divers	0,00
16	Emprunt et dépôts & cautionnement	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	13 999,00
040	Opérations d'ordres	19 305,48
<b>TOTAL</b>		<b>50 883,00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, approuve le budget primitif 2015 pour le Service Assainissement : équilibré à 66 602 € en fonctionnement et à 50 883 € en investissement.

#### Compte rendu d'activité et informations diverses

**Délégation de signature** : Achat de deux stores Velux pour un montant de 259.20 € TTC.

**SAGE du Bassin de l'Huisne** : Un DVD de présentation du SAGE est à la disposition des élus en Mairie.

**Eglise des Loges** : L'Association des Amis de l'Eglise des Loges a informé la Mairie de l'ouverture de l'Eglise aux dates suivantes :

- Dimanche 21 juin pour la journée du Patrimoine de pays
- Les Dimanche 5 et 19 juillet
- Les Dimanches 9 et 23 août
- Le Dimanche 6 septembre, le jour de la brocante
- Le Samedi 19 et Dimanche 20 septembre pour les journées du patrimoine européen

La Réunion avec la Commission Eglise des Loges et les représentants de l'association des « Amis de l'Eglise des Loges » aura lieu le lundi 16 mars à 20 h 30 en Mairie.

**Eglise de Coudrecieux** : Suite à des chutes d'ardoises dans les gouttières de l'Eglise provenant du Clocher, plusieurs devis ont été demandés et un périmètre de sécurité a été mis en place par arrêté du Maire.

**Commission Jeunesse Communauté de Communes** : Florence PILET, membre de la commission dresse un compte rendu :

- Point sur les accueils périscolaires qui fonctionnent mieux grâce à des réunions plus régulières entre les animateurs et un meilleur suivi du Projet éducatif
- Possibilité de renfort de l'équipe d'animation par l'embauche d'emploi avenir
- Florence PILET est la référente pour Coudrecieux pour faire le lien entre l'accueil périscolaire et le service jeunesse de la Communauté de Communes
- Point sur le Séjour à la Neige : 12 enfants ont participé ainsi que sur le centre de Loisirs aux vacances de février
- Préparation des séjours d'été : il y aura une journée d'inscription avec 3 vœux à faire. Pour ces séjours, le partenariat avec Vibraye et Tuffé est reconduit
- Relais Assistante Maternelle : Un premier bilan a été fait après 6 mois de fonctionnement. Pour le Renouvellement de l'agrément, un comité de pilotage a été mis en place. Un Journal paraît tous les 2 mois pour informer des activités réalisées par le RAM et les activités à venir.

**Bibliothèque** : Charlotte PECATTE, référente du Conseil auprès des bénévoles de la bibliothèque a rencontré Annick HOGUIN pour faire un point sur l'atelier écriture qui fonctionne assez bien. Tous les participants sont contents : 7 personnes de Coudrecieux et 5 personnes de Tresson. L'exposition des écrits et des photos aura lieu le 3 avril à Tresson et le 4 avril à Coudrecieux en même temps qu'une représentation théâtrale.

#### **Questions Diverses**

Marcel MIARD signale que les briques sur le mur de la cour intérieure de la salle des fêtes sont décollées.

Annette CHEVEREAU informe que les radiateurs de la Salle des Fêtes n'ont pas tous des thermostatiques et que quand il fait trop chaud dans la salle des fêtes, les gens ouvrent les fenêtres sans arrêter les radiateurs. Une réflexion sera menée.

Jean-Luc EPINEAU précise qu'il faudrait réparer la porte de l'entrée du logement du RDC à la Poste. Une fixation en bas devra être installée pour y remédier.

Prochain Conseil Municipal le Lundi 30 Mars à 20 h 30

Séance levée à 22 H 24

Pour extrait conforme,

Suivent les signatures au registre

Le Maire, Laurent GOUPIL